

## 4.- Comptabilité et rapport.

### 4.1 Comptabilité

- Le directeur **reçoit une avance avant le camp**. Il doit transmettre une copie de sa carte bancaire ou un bulletin pour le versement de la somme.
- La **comptabilité de camp** doit être tenue selon le modèle suivant :

Date	Libellé	Total	Salaires			Transport			Cabanes	Petit matériel	Frais généraux	Téléphone	Divers
			Alimentaire	Guide	Moniteur	Train	Voiture	Divers					
	Reçu Pierre	17'000											
1.6.2002	Migros (Mono)	-54.85	54.85										
2.6.2002	Pam (Mono)	-32.45	32.45										

Un exemple chiffré est mis en annexe. La comptabilité peut être remplie à la main sur les formulaires fournis par le comptable de la Cordée.

- Toute la comptabilité doit être étayée par des **justificatifs**, conservés dans un classeur, chez le directeur.
- Les prix indiqués dans le cahier du directeur sont fixes. Ils ne peuvent être modifiés sans l'accord du Comité.
- Une **indemnisation des moniteurs** est prévue. Elle se monte à CHF 150.- par semaine pour les moniteurs J+S et CHF 120.- pour les autres moniteurs. (2011)
- Salaire des guides**. La Cordée paie les guides à raison de CHF 420.- par jour engagé. Ce montant est revu annuellement par le Comité en fonction de l'évolution du tarif des guides et de l'indemnité J+S. (2007)
- Frais de véhicules**. Le kilomètre est remboursé à raison de CHF 0.50, y compris l'essence. Au cas où le directeur demande expressément à un moniteur de monter avec sa voiture, une somme de CHF 50.-, pour l'aller et le retour d'Evolène, est versée.
- Les **visiteurs** paient une pension de 6.- pour le petit déjeuner, 12.- pour le dîner, 12.- pour le souper et 15.- pour la nuit.
- En fin de camp, après **remise de la comptabilité de camp**, l'excédent de l'avance doit être reversé sur le compte de la Cordée. Si l'acompte versé ne suffit pas, le complément avancé sera remboursé dès la réception des comptes.  
Compte de la Cordée : CCP 12-9940-1, La Cordée,.
- Les factures impayées** doivent être transmises au plus vite à au comptable de la Cordée pour paiement en y joignant le bulletin de versement. Ne pas les comptabiliser. Transmettre également les factures qui parviennent après la fin des camps.

### 4.2 Rapport

Un rapport doit être établi après le camp. Il relatara le déroulement et les activités de camp. Il sera remis aux membres du Comité.

Ce rapport servira à donner au comité un aperçu du camp et permettra aussi à la Cordée d'obtenir des subventions. En version « publique », il sera mis sur le site internet.

## 5.- L'équipe d'encadrement du camp

### 5.1 Les guides

- Un guide peut être engagé par tranche de 12 participants-tes. Sa reconnaissance J+S doit être valide.
- Le montant du salaire est fixé au point 4.1 (notre tarif est plus faible que le tarif officiel mais nous leur garantissons du travail quelle que soit la météo).
- Discuter de leur présence pendant les week-ends, cela permet une meilleure intégration et un meilleur encadrement pour aller grimper aussi en fin de semaine.
- Les contacter suffisamment tôt pour garantir leur disponibilité. Clarifier ce qui se passe en cas d'inscriptions insuffisantes ou d'annulation du camp.
- Les guides sont tenus de respecter le cahier de recommandations à l'intention des guides engagés à la Cordée (qui leur est transmis par le directeur du camp).
- Les guides sont tenus d'arriver avant les participants des camps afin de vérifier le matériel et de distribuer (et régler) l'équipement aux participants.

### 5.2 Les moniteurs et monitrices

- Le rapport entre les moniteurs-trices/guide et les participant(e)s devrait être de 1 pour 6 jeunes (en hivers 1 pour 4 jeunes).
- Les moniteurs sont bénévoles mais leur pension est prise en charge par le camp. Leurs amis ou conjoints non moniteurs payent une participation (cf. chap. 4, visiteurs).
- Ils-elles devraient être si possible en possession d'un brevet J+S ou posséder une bonne expérience de la montagne. Les anciens participants connaissent bien le fonctionnement de la Cordée et font de très

bons moniteurs, mais il est préférable de laisser passer une ou deux années entre une Cordée en tant que participant puis en tant que moniteur-trice.

- d) Les moniteurs s'engagent en principe pour toute la durée du camp. Il est important d'avoir églament des moniteurs aimant organiser des activités au camp (bricolages, jeux, etc).
- e) Les moniteurs touchent une indemnité (cf. 4.1).
- f) Vérifier que leur reconnaissance J+S est toujours valable.
- g) La Cordée prend en charge les coûts de formation de base des moniteurs J+S.
  
- g) Une fois par année une soirée Comité/moniteurs est organisée. Le président du comité invite tous les moniteurs et les directeurs à cette soirée.
- h) Les directeurs et les membres du Comité sont également invités à un week-end travaux à Evolène.

### 5.3 La cuisine

- a) A partir d'une vingtaine de participants il est recommandé d'avoir une ou deux personnes dédiées à la cuisine. Etre attentif qu'elles puissent s'intégrer au maximum aux courses et aux activités. La cuisine est l'affaire de tous et toute l'équipe (participants et moniteurs) doit être mobilisée pour aider les cuisiniers. En cas de fonctionnement partiel à la cuisine, bien clarifier la question des frais (cabanes, etc.) et bien organiser les transitions. Faire une liste de commissions avant le début du camp. Eventuellement préparer des aliments avant le camp et les congeler. L'équipe « cuisine » est dédiée à la préparation des repas du soir.

## 6.- Jeunesse et Sport. (J+S)

### 6.1 Objectifs de J+S

Promouvoir les sports adaptés aux jeunes. Contribuer dans les domaines de la pédagogie, de la société et de la santé, au développement et à l'épanouissement des jeunes.

Les jeunes de 10 à 20 ans, suisses, liechtensteinois ou étrangers domiciliés en Suisse peuvent bénéficier des subventions. La Cordée s'adresse aux jeunes de **14 à 17 ans**.

En cas d'acceptation (par le directeur uniquement) d'un jeune de plus de 18 ans, une décharge doit être signée par le jeune et le directeur du camps.

### 6.2 Droits et obligations

- a) Les moniteurs doivent respecter les directives et les règles prescrites par J+S.
- b) Un camp peut démarrer avec un minimum de **12 participants**. Sa durée ne peut être inférieure à **5 jours**. Les activités doivent durer un minimum de **4 heures par jour**.
- c) Les moniteurs sont **responsables de la santé et la sécurité des jeunes**. En cas d'accident grave, ils doivent avertir immédiatement l'instance ayant autorisé l'activité (le service J+S Genève) ainsi que le référant (cellule d'intervention). Tout autre accident doit être annoncé aux parents et au référant du camp (cellule d'intervention).
- d) Les parents doivent être avertis que **J+S ne prend pas en charge les frais de maladie ou d'accident**. Les jeunes doivent être assurés par leur assurance personnelle.
- e) Les documents « programme de camp », « liste de participants » et « procès-verbal » doivent être **conservés 3 ans**. Ils doivent être accessibles en tout temps au coach J+S ou à l'instance compétente.
- f) **Le canyoning et l'hydrospeed sont interdits**.

### 6.3 Moniteurs et guides J+S

- a) Le responsable (coach) J+S de la Cordée doit déclarer les trois camps. En général il s'agit d'un guide.
- b) Les moniteurs et les guides doivent suivre des cours de perfectionnement tous les deux ans. Ceux-ci doivent être effectués avant le camp. La Cordée participe au financement des cours.
- c) Les **guides doivent être reconnus J+S** pour être engagés. Leurs journées doivent commencer avant 10 heures du matin. Les activités doivent se dérouler à l'extérieur.
- d) Engagement **d'un moniteur** ou guide **pour 6 participants** au maximum (un moniteur pour 4 jeunes en hivers).
- e) Un chef de cours peut exceptionnellement être engagé comme chef de groupe, dans une autre discipline de montagne que la sienne.

### 6.4 Subventions et indemnités

- a) Indemnité de camp : chaque tranche de 6 participants permet le versement d'une indemnité de CHF 50.- par jour.
- b) Subvention de guide : chaque tranche de 12 participants permet le versement d'une subvention de CHF 260.- par jour.

## 6.5 Administration

Les documents suivants sont à établir ou à fournir à J+S Genève. Les responsables sont définis en page 8 du cahier du directeur.

<u>Documents :</u>	<u>Délais :</u>	<u>Responsable:</u>
<i>Avant les camps :</i>		
a) Annonce des camps. 1x par année	4 sem. avant le 1 <sup>er</sup> camp.	Resp. J+S Cordée
b) Commande de matériel	8 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
c) Commande des cartes topographiques	8 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
d) Programme provisoire du camp	4 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
e) Confirmer la liste des moniteurs J+S	4 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
f) Liste des participants pour la REGA.	2 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
g) Demande de formulaire pour le train si nécessaire.	3 sem. avant le camp.	Resp. J+S Camp
<i>Pendant les camps :</i>		
a) Vérifier le matériel		
b) Tenir un rapport de camp (au moins les courses les horaires, les activités, les dénivelés.	Durant le camp.	Resp. du Camp
c) Tenir la liste des présences	Durant le camp.	Resp. J+S Camp
d) Transmettre les modifications de programme	Durant le camp, au Coach.	Resp. J+S Camp
<i>Après les camps :</i>		
e) Vérifier le matériel J+S.	Dès la fin du camp.	Resp. J+S Camp
f) Liste des participants présents	Dès la fin du camp.	Resp. J+S Camp
g) Procès-verbal du camp mis à jour	Dès la fin du camp.	Resp. J+S Camp
h) Décompte de la déclaration de camp	Dès la fin du camp	Coach J+S
i) Emballer et renvoyer le matériel J+S commandé	Dernier jour du camp	Guide

Les subventions de l'année sont versées une fois que le dernier camp a rendu ses documents.

Une copie de ces documents doivent être transmise au comptable de la Cordée.

## 7.- Les services.

Composer idéalement 5 équipes sous la responsabilité d'un moniteur pour effectuer les services. Organiser un tournus entre les équipes, par exemple sous forme de jeux style -Apaches-. Veiller à une bonne alternance des équipes. Le changement d'équipe se fait après chaque petit-déjeuner passé au chalet.

### 7.1 Vaisselle

- Vider le passe-plat
- Remplir et vider les chariots de la machine
- Essuyer et ranger la vaisselle
- Laver les casseroles et autres ustensiles utilisés pour la cuisine.
- Ranger et balayer
- Chaque soir, vider et nettoyer la machine
- Chaque soir, panser le sol

### 7.2 Balayage

- Dortoirs
- Réfectoire
- Couloirs
- Escaliers
- Terrasse
- Salle de ping-pong
- Vider toutes les poubelles du chalet dans une grande poubelle de 110l.
- Amener les poubelles aux containers

La vaisselle, la cuisine et le service de table se font à chaque repas, le balayage et les sanitaires une fois par jour.

### 7.3 Service de table

- Mettre la table
- Préparer les confitures, etc
- Remplir le passe-plat avant et après le repas
- Débarrasser les tables et les nettoyer

### 7.4 Sanitaires

- Vérifier le papier (rouleau de réserve par cabine et réserve générale)
- Laver les cuvettes de WC ( y-c premier étage) les lavabos et les douches
- Récurer les sols

### 7.5 Cuisine

- Selon les besoins du cuisinier
- Laver les ustensiles utilisés pour la préparation des repas
- Nettoyer les cuisinières et le four
- Récurer le sol

## 8.- Cuisine.

### 8.1 Planification

Voir avec les cuisiniers pour les camps d'été. En hivers, en général chaque moniteur gère un repas avec l'équipe de service « cuisine ».

## 9.- Téléphone.

### 9.1 Comité

Président	Luc DUBATH	P	022 771 01 87
Gestion des inscriptions	Florian DUBATH		077 429 57 10
Gestion des chalets	Nathalie MENETREY		079 310 62 30
Comptabilité	Nathalie MENETREYP		022 792 85 81
Concierge	Nathalie MAITRE	P	027 283 38 14
La Cordée	Grand chalet		027 283 12 37
La Cordée	Petit chalet		027 283 16 95

### 9.2 Jeunesse et Sport

Coach	Jeunesse et Sport	Jérôme HAENI
Responsable de camp	Directeur de camp	
Responsable J+S de camp	Guide ou moniteur J+S2 reconnu	

### 9.3 Pratique

#### Médecins

Dr Eggs	027 283 13 23
Dr Bernhard	027 283 11 22
Dr Sermet	027 283 18 12
Pharmacie	027 283 18 00

#### Magasins de sport

Arolla	
Bournissen sports	027 283 14 54
Evolène	
Gaudin sports	027 283 13 20
Michel sports	027 283 11 44
Les Haudères	
Chevrier sports	027 283 22 82
Quinodoz sports	027 283 10 10
La Forclaz	
Crettaz sports	027 283 20 50

#### Urgences

Hopital	027 603 40 00
Urgences	144
Police	079 416 22 38
Service du feu	118
Rega	1414
Air glacier	1415

#### Remontées Mécaniques

Arolla	027 283 15 63
Evolène	027 283 10 80
La Forclaz	027 283 19 16

#### Services Divers

CFF / SBB	0900 300 300
-----------	--------------